



Dombasle
SUR **Meurthe**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Type de marché : travaux

Type de procédure : La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Nom et adresse de l'acheteur public :

Mairie de Dombasle-sur-Meurthe - Place Suzanne Pierre - CS 3100
54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE
www.ville-dombasle.fr – SIRET : 215 401 597 000 12

Objet du marché : Réhabilitation du réseau d'assainissement de la gendarmerie au niveau de l'ancienne crèche municipale - marché n°2025-012

Caractéristiques principales :

La présente consultation concerne les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de la gendarmerie au niveau de l'ancienne crèche municipale, située rue Fanny à Dombasle-sur-Meurthe (54110).

Allotissement : sans

Variantes / PSE : sans

Tranches : sans

Durée :

Le délai d'exécution des prestations est laissé à l'initiative du candidat qui devra les préciser à l'acte d'engagement, sans toutefois dépasser les délais plafonds correspondants.

Néanmoins, il est attendu que les prestations soient réalisées au cours du premier trimestre 2026.

Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises est consultable et téléchargeable gratuitement sur le site www.marches-securises.fr.

Date limite de remise des offres : vendredi 12 décembre 2025 à 17h00

Nomenclature :

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est 45232410-9, Travaux d'assainissement.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (Règlement de Consultation).

Renseignements complémentaires et consultation des documents :

Par l'intermédiaire du profil acheteur www.marches-securises.fr.

Conditions de remise des offres :

Dépôt sur le profil acheteur sur le site www.marches-securises.fr

Date d'envoi à la publication : 13 novembre 2025